

Bouqu'info



www.boultoursuipe.fr/ Application CENTOLIVE / Mon App Citoyen

n°170

Janvier/Février
2022

Informations pratiques

Les subventions aux associations

Dans le cadre de la préparation budgétaire et si vous envisagez de demander une subvention communale en 2022, la mairie vous remercie de bien vouloir lui faire parvenir **pour le 28 février au plus tard** les documents suivants :

- Cerfa 12156-06
- Bilan 2021,
- Prévisions chiffrées 2022,
- Compte rendu de l'Assemblée Générale 2021,
- Montant de la subvention souhaitée.



Point Info Travaux

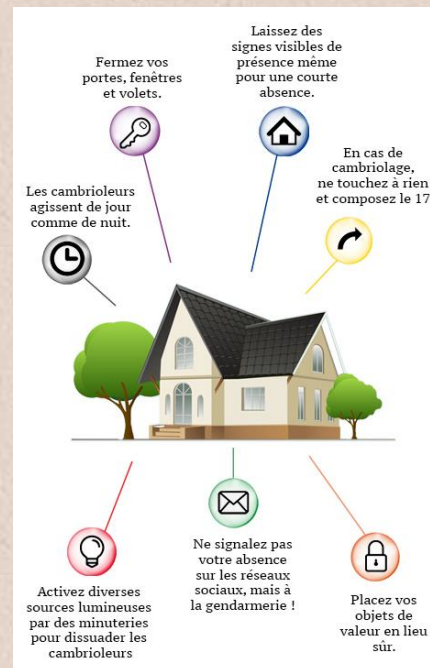
- Le trottoir du pont près de l'Eglise a été rénové mi-janvier par le Grand Reims
- Les travaux de la future bibliothèque avancent très bien. Ils devraient finir en mars/avril.



AGENDA :

- **15 Février 20h30** : conseil municipal salle des fêtes
- **18 Février dès 20h** : soirée jeux (A la croisée des Jeux)
- **26 février dès 15h** : Fête de la Pluche (Vent de Boult)
- **5 Mars** : Bal Folk (Sports et Loisirs pour tous)
- **19 Mars** : Repas dansant (les Boultentrain)

Recrudescence de vols et cambriolages



La gendarmerie de Witry les Reims attire votre attention sur le fait que nous subissons actuellement une reprise des cambriolages en pleine journée. Vigilance sur les véhicules suspects qui stationnent près des habitations. En cas de doute, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie (17).

Epibox



Une Epibox est une supérette autonome aménagée dans un container disponible 24H/7J. Elle vient pallier le manque de commerces de proximité en zone rurale. Il y aurait des produits de première nécessité tout en favorisant les produits locaux (environ 400 références de produits).

Comment cela fonctionne ?

Je m'identifie avec l'application pour entrer dans la supérette. Je prends les produits dont j'ai besoin et les dépose dans le bac en sortant. Une fois mon panier validé, je peux ressortir.

Afin d'évaluer les besoins de notre village en vue d'une possible ouverture d'une Epibox, vous pouvez remplir un questionnaire en scannant le QR code ci-contre.

Inscription sur les listes électorales :

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle est le 4 mars 2022.

Les jeunes qui auront 18 ans et qui ne sont pas venus en mairie avant le 31 décembre 2021 se faire recenser (à partir de leurs 16 ans) ne seront pas inscrits d'office sur la liste électorale et devront procéder à une inscription volontaire avant le 4 mars 2022. Vous pouvez vous inscrire sur le site de service-public <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Élections 2022

- **Présidentielle : 10 et 24 avril**
- **Législatives : 12 et 19 juin**

Refonte des listes électorales = nouvelles cartes électorales

En 2022, avant les élections présidentielles, les communes effectueront une refonte des listes électorales. Vous recevrez donc une nouvelle carte électorale (la semaine précédant le premier tour de scrutin) avec un nouveau numéro d'ordre. ATTENTION, pensez à jeter l'ancienne carte.

Vote par procuration :

A compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune (1 procuration par personne : pensez donc à vérifier que la personne à qui vous souhaitez donner procuration n'en possède pas déjà une).

Le site maprocuration.gouv.fr vous permet de déposer une demande de procuration.

Pour cela, il suffit de suivre les étapes suivantes :

- 1) Rendez-vous sur le site : www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect (ce site est la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion des citoyens à plus de 700 services en ligne. FranceConnect vous évite de créer un nouveau compte et permet de sécuriser l'accès à Maprocuration).
- 2) Saisissez votre demande de procuration. Votre numéro national d'électeur ainsi que celui de la personne à qui vous souhaitez donner procuration vous seront demandés. Ils figurent sur chaque carte d'électeur et vous pouvez les trouver sur le module "Interroger sa situation électorale" (ISE) de service-public.fr, à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ce module « ISE » permettra également à tout électeur de vérifier les procurations qu'il a données et celles qu'il a reçues.

- 3) Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration
- 4) Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et par la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote, muni d'une pièce d'identité, pour voter à votre place.

Les événements à venir

Le petit truck en plus viendra le vendredi 13 mai de 14h30 à 16h30 sur la place de la mairie



Le COMAL SOLIHA 51 sillonne le territoire marnais avec un camion/appartement adapté itinérant « **Le Petit Truck en plus** ». Il présente concrètement au public les équipements et les aménagements simples mais indispensables à réaliser pour adapter son logement au grand âge des seniors et au handicap et pour bénéficier ainsi d'un gain réel d'autonomie, de confort et de sécurité. Il présente également les possibilités de faire des économies d'énergie. Le Petit truck vous permet d'être informé de manière interactive et de bénéficier de **conseils gratuits en présence d'experts** (ergothérapeute, technicien bâtiment, thermicien, conseillère habitat...). La démarche est de nature publique et bien entendu sans aspect commercial !

Les derniers événements à BOULT-SUR-SUIPPE

Repas des seniors



La deuxième semaine de janvier, les Seniors de la commune se sont vus distribuer comme l'année passée, un colis de douceurs.

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, cette distribution vient au lieu et place du traditionnel repas dansant habituellement proposé par la mairie en janvier.

De même, le thé dansant initialement prévu en février est par conséquent repoussé à une date ultérieure que nous vous communiquerons dès que possible.

A la bibliothèque...

L'année 2021 nous a permis de retrouver tous nos lecteurs d'avant la Covid et d'en inscrire d'autres dont de nouveaux arrivants au village.

La seule déception est de n'avoir pu faire d'animation et de lecture, sauf celle en plein air en juillet à la Pouprie. Nous souhaitons que 2022 permette de reprendre ces activités.

Quelques nouvelles de notre future bibliothèque : elle est en cours de travaux et sera plus spacieuse ! Petits, ados, adultes, venez nombreux découvrir nos nouveautés.

Parmi tant d'autres, vous trouverez :

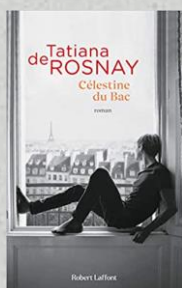
- « **Célestine du bac** » de Tatiana de Rosnay : lui, fils de bonne famille, solitaire et rêveur...elle, sans âge, sans domicile, abîmée par la vie et l'alcool... Superbe rencontre !

- « **Seule en sa demeure** » de Cécile Coulon : cette dernière nous plonge dans une histoire d'espairs fous et de désirs dans une époque dominée par les interdits...

- « **Le tourbillon de la vie** » d'Aurélié Valognes : 60 ans les séparent mais le grand-père et son petit-fils vont partager les souvenirs...

- « **Le serpent majuscule** » de Pierre Lemaitre : un polar noir absolu, une intrigue sombre et maligne. Un délice du genre !!!

Bonne lecture à tous.



Remise des prix du concours des maisons illuminées et décorées de Noël 2021

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 25 janvier. Cette 1ère édition a rencontré un vif succès avec 35 participations. Merci à tous les Bouquins Bouquines qui ont contribué à l'embellissement du village en cette période de fêtes. Il n'y avait évidemment que des gagnants !

Et un grand Bravo aux 3 lauréats qui ont fini sur le podium :

- **3ème place** : **M. RENARD** qui a remporté un panier garni de chez « Millésimes et Saveurs » d'un montant de 40 euros
- **2ème place** : **M. LOBJOIS** qui a remporté un panier garni de chez « Millésimes et Saveurs » d'un montant de 60 euros
- **1ère place** : **Mme BERTRAND** qui a remporté un panier garni de chez « Millésimes et Saveurs » d'un montant de 100 euros. Toutes nos Félicitations !!

Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour la 2ème édition de ce concours.

3ème prix :



2ème prix :



1er prix :



Le Monde associatif

Les Boultrain

La famille des Boultrain s'agrandit. Bienvenue à Christine, Joan et Mathys dans notre équipe.

Après deux longues années de silence nous sommes impatients de vous retrouver lors de notre repas dansant du 19 mars prochain et espérons pouvoir vous y accueillir nombreux.

Attention ! Sur le calendrier de nos activités du bouqu'info d'octobre dernier la date du loto était prévue le 12 novembre. Il est reporté au 26 novembre. Merci d'en prendre note.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2022.



Vent de Boul

L'association profite de ce début d'année 2022 pour vous souffler nos meilleurs VŒUX de rêves, de découvertes, de respect et de solidarité !



La distribution de **paniers de légumes Bio et Locaux** avec « Les Jardins du Marais » se poursuit ainsi que les permanences du **Système d'entraide Local** tous les lundis de 18h30 à 19h15 dans la cour de l'ancienne école.

Notre nouveau rendez-vous est fixé au **samedi 26 février 2022** à partir de 15h pour la « **Fête de la Pluche** » dans la salle des fêtes du village. Venez **cuisiner et déguster anti-gaspi** avec des fruits et légumes BIO invendus de chez SATORIZ à Reims.

Bouquin.e.s, à vos économies !!! Pour petits et grands (à partir de 6 ans).

Prix libre sur inscription à ventdeboul@ecomail.fr
Jeux pour les enfants sur le thème des fruits et légumes (à partir de 3 ans) en accès libre.
Présentation du Pass Vaccinal dès 16 ans et Pass Sanitaire entre 12 et 15 ans.

Association foncière

Le président de l'association foncière rappelle que les chemins et les champs ne sont pas des terrains de jeux pour les quads. Merci pour eux de respecter leur travail notamment en période de semis.

L'Association des Parents d'Elèves

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Nous avons bien terminé l'année précédente avec de très belles opérations qui ont connu un franc succès. Grâce à celles-ci nous avons pu financer des raquettes de ping-pong, les cadeaux de Noël pour chacune des classes et le spectacle de Noël pour la maternelle. C'est avec une immense joie que nous préparons les prochaines avec, nous l'espérons, de belles surprises qui ne dépendront que d'une condition : celle que nous connaissons tous. Mais gardons espoir et rendons nos enfants heureux grâce à nos actions.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous solliciter soit en physique, soit via Facebook.

Les enfants bougent, alors bougeons avec eux.

Sports et Loisirs pour Tous

L'association vous présente ses vœux pour la nouvelle année et vous invite à noter dès à présent dans vos agendas la date du samedi 5 mars 2022 pour participer au BAL FOLK animé par le groupe « **ARRIERE PAYS** » dans la salle des fêtes de Boul-sur-Suippe.

Une initiation vous sera proposée de 19h à 20h et le bal débutera à 20h30.

Vous pouvez d'ores et déjà acheter vos billets en prévente pour 10 € à l'adresse suivante

<https://www.helloasso.com/associations/sports-et-loisirs-pour-tous-boul-sur-suipe/evenement>



Les billets seront également en vente à 12 € sur place dans la limite des places disponibles.

Une buvette avec croque-monsieurs et gaufres sera à votre disposition sur place.

Afin de respecter les mesures en vigueur, le Pass Vaccinal ou Sanitaire seront exigés pour accéder au bal et nous nous adapterons à l'évolution de la situation sanitaire.

Nous vous invitons également à l'assemblée générale de l'association qui se déroulera le vendredi 11 mars 2022 à 20h00.



Le petit Boul de plus pour l'environnement



Test de traction

Des nouvelles de la Pouplie

Après un long travail de négociation, le 24 décembre, M. le Maire a signé l'acte définitif permettant à la commune de devenir propriétaire du terrain sur lequel trône l'emblème de notre village, la majestueuse Pouplie. Un beau cadeau de Noël !

Suite au passage de la tempête Aurore d'octobre 2021, une grosse branche charpentière était tombée. Le 20 janvier, un nouveau test de traction a donc été effectué par l'Organisme National des Forêts pour faire un bilan de santé de la Pouplie. Nous attendons les résultats de ce test. La mairie tient à remercier la sucrerie de Bazancourt pour avoir fourni gracieusement un camion nécessaire à la réalisation de ce test.

L'aménagement du terrain financé par la commune (avec des subventions du Grand Reims et de la préfecture de la Marne) devait commencer en janvier mais suite à un problème d'approvisionnement de matériaux, l'entreprise en charge des travaux a repoussé l'aménagement à février.